

Roubois

Par nos, le 29 octobre apres les fiancailles faites a demont par le
~~de~~ suivant son certificat signe pinquet et les publications
 faites suivant les ordonnances de ce diocèse des trois bans de mariage
 d'entre francois le sage a serurier majeur de cette paroisse fils de deffunct
 jean le sage et de marguerotte burgeoir ses pere et mere pour luy
 d'une part et Anne bourdon fille de deffunct Silvain bourdon
 hotelier et aune de la ville venante la mere de la paroisse de demont
 ne s'effant trouue aucun empachement in le certificat du c. d.
 core de demont signe pinquet et son consequent pour le mariage
 in le controle a arbigay le double desdits par gravette commis. in affi-
 le controle de la publication des bans faite en cette paroisse par
 de margat controleur au bureau de pierre forte le 28 octobre 1705
 francois in affi la dispence de non diocèse accordee a la supdite Anne
 bourdon signe le bon vicair general en date du 21. jbr.
 Anne 1705. je prestre vicair soussigne ces ay recus a la benediction
 auxphille que je leur ay donnee apres qu'ils se sont donnez
 leurs mutuels consentement de mariage suivant la forme
 prescrite par la c. lte Eglise et ce en presence de francois
 Nabin evrateur du dit le sage et de Maistre Jean
 villoing barlly de demont et de Maistre claud garnier
 procureur en el lieu et aune de la ville venante et mere
 de ladite Anne bourdon et de Silvain bourdon greffier
 de demont son frere et de Jean bourdon affi son frere
 la dite Anne de l'ant de a declaree par l'auoir signee

Bourdon
 Couudon Catherine Enigot Jeanne Virginie
 Bazin Bourdon
 pour ce di
 Roubois in.